

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille dix-sept, le 31 mars à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., également convoqué, s'est réuni dans les locaux des services techniques du pôle de Brionne de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, rue des Martyrs – 27800 Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 27 mars 2017

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 14

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. GRIHAULT, M. MALARGÉ, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. KAREB, M. MALHERBE, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN, Mme VAN DEN DRIESSCHE

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à Mme BINET ; Mme TERRASSE a donné pouvoir à M. ANTHIERENS ; Mme VAN DEN DRIESSCHE a donné pouvoir à M. PERDRIEL.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre MALARGÉ

Objet : Résidence Serge Desson – Avenant à la convention de location du 30 mai 1989

PJ : Avenant

Monsieur le Président rappelle que l'Intercom Risle et Charentonne avait souscrit une convention de location, avec Eure Habitat, pour la Résidence Serge Desson à Beaumont le Roger, l'Intercom en assurant la gestion.

Vu les dispositions de la Loi NOTRe renforçant le rôle du CIAS en faveur de la reconnaissance de l'action sociale d'intérêt communautaire

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL/BCLI/2016-93 portant création de la communauté de communes « Intercom Bernay Terres de Normandie » issue de la fusion des communautés de communes de Broglie, de Bernay et des environs, de l'Intercom du Pays Brionnais, du canton de Beaumesnil et de l'Intercom Risle et Charentonne, il convient d'actualiser la convention de location avec Eure Habitat afin de régulariser la dénomination de la collectivité.

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du conseil d'administration l'avenant ci-après annexé.

PRÉFECTURE DE L'EURE

05 AVR. 2017

ARRIVÉE

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve l'avenant à la convention de location pour la Résidence Serge Desson à Beaumont-le-Roger
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
Jean-Claude ROUSSELIN.

